

Dominique DEVIEILHE
IRTS de Basse Normandie
11 rue Guyon de Guercheville
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR
ddevieilhe@irts-bn.asso.fr

LA PREVENTION SPECIALISEE, CONCEPT-OUTIL DE L'INTERVENTION SOCIALE D'AUJOURD'HUI ?

Ancien éducateur de prévention spécialisée et actuellement formateur à l'IRTS de Basse-Normandie, cette expérience professionnelle m'amène à développer auprès des étudiants l'idée suivante : en 2009, compte-tenu des évolutions législatives récentes, la pratique des intervenants en prévention spécialisée, toujours confidentielle d'un point de vue quantitatif, incarne une "modernité" d'approche du rapport entre usagers et professionnels.

Nous évoquerons comment les populations vivant dans ces quartiers s'écartent des catégories usuelles de l'exclusion, au regard de la force de leur lien social, même si celui-ci bouscule les codes habituels de l'insertion sociale.

Nous illustrerons cette force d'initiatives au travers de deux expériences "exemplaires" d'une démarche de développement social local. La première, relatera l'histoire d'un local musical, « le tunnel » (répétitions de groupes, studio d'enregistrement) conçu par des éducateurs pour les jeunes d'un quartier de Caen. Après avoir cristallisé un certain nombre de difficultés présentes dans cette "zone urbaine sensible", notamment de violences et de vandalisme, il est aujourd'hui promu par un réseau d'associations de musiciens issus de toute la ville, valorisant en conséquence l'image de ce quartier.

La deuxième expérience, là encore à l'initiative d'éducateurs de prévention, se situe sur un autre quartier de Caen. En fédérant l'ensemble des initiatives d'associations caritatives en matière de lutte contre la précarité sous la forme de colis alimentaires, il se trouve qu'aujourd'hui existe et fonctionne une épicerie sociale gérée de manière autonome par les habitants, avec un rayonnement imprévisible au départ.

SOMMAIRE

Introduction.....	p.3
1. De la question des pratiques professionnelles en prévention spécialisée.....	p.5
1.1. Une question difficile à définir, ou comment analyser le “problème des banlieues”.....	p.5
1.2. Les modes de sociabilité des quartiers sensibles.....	p.6
1.3. De l’individuel au collectif.....	p.7
1.4. De l’utilité toujours d’actualité du travail de rue.....	p.8
1.5. Avec les jeunes certes mais les familles, interlocutrices indispensables.....	p.9
1.6. Les traces des émeutes urbaines de l’automne 2005.....	p.10
2. De nouvelles pistes d’intervention sociale en prévention spécialisée ou la consécration de la démarche de développement social local.....	p.11
2.1. Le fait associatif ou la force des associations.....	p.11
2.2. Le « tunnel », un espace musical citoyen (quartier de la Grâce de Dieu).....	p.11
2.3. L’épicerie sociale ou comment contourner les effets “désaffiliants” de la précarité (quartier du Chemin Vert).....	p.13
Conclusion.....	p.15
Bibliographie.....	p.16

INTRODUCTION

Il s'agit là d'une réflexion théorique, largement nourrie par mon expérience personnelle en prévention spécialisée, mais aussi par les témoignages des professionnels de terrain avec lesquels je suis toujours en contact, et que je fais intervenir régulièrement pour la formation des travailleurs sociaux¹.

Ce même sujet avait fait l'objet d'une note de recherche élaborée lors de la préparation d'un DEA au CNAM : « travail social, action sociale et société » en 2003. L'actualité de ces dernières années, qu'il s'agisse de nouvelles dispositions législatives², ou des émeutes urbaines qui ont secoué la plupart des quartiers populaires à l'automne 2005, a motivé mon choix de retravailler sur cette même question. En effet la pratique des intervenants en prévention spécialisée, toujours confidentielle d'un point de vue quantitatif³, incarne me semble-t-il une « modernité » d'approche du rapport entre usagers et professionnels.

C'est ce que nous tenterons de démontrer en revisitant dans une première partie les principaux concepts fondateurs du type d'intervention sociale que constitue la prévention spécialisée⁴, à la lumière d'un contexte sociétal ayant bien sûr évolué depuis les années 70. Les pratiques professionnelles s'y exercent toujours majoritairement dans les quartiers d'habitat populaires, labellisés depuis la mise en place, dans le cadre des politiques de la ville, zones urbaines sensibles⁵. La question sociale, dénommée en 1999 par Jacques Donzelot⁶, « la

¹ Educateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, éducateurs techniques spécialisés, assistantes sociales, CESF, TISF, CAFERUIS.

² Loi 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance

Loi 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance

³ Environ 3000 travailleurs sociaux exercent en France dans les équipes de prévention spécialisée, principalement constituées d'éducateurs spécialisés

⁴ La prévention spécialisée se réfère à l'arrêté relatif aux clubs et équipes de prévention du 4 juillet 1972

⁵ Pacte de relance pour la ville du 14 novembre 1996

nouvelle question urbaine », s’y observe avec acuité sur des quartiers spatialement et socialement identifiables, à la recherche d’une identité nouvelle que les émeutes urbaines de l’automne 2005 ont brouillé une fois de plus, y compris par le malaise qu’elles mirent en évidence. Une lecture de ce malaise ou « problème social » au sens où l’entendent Baudin et Génestier⁷, est évidemment nécessaire pour interroger la pertinence de l’intervention des éducateurs de rue, missionnés pour accompagner notamment les jeunes les plus en rupture des institutions de la société. Rappelons que pour autant cette mission s’exerce sans mandat nominatif et sur un principe de libre adhésion des personnes concernées.

Dans une deuxième partie nous nous intéresserons à deux expériences de terrain dans deux quartiers d’habitat social de Caen. Objets l’un comme l’autre d’un “cortège” de mauvaise réputation, alimenté par les embrasements ou violences urbaines sporadiques dans les années 90 et 2000, les éducateurs spécialisés y intervenant ont été acteurs dans la réalisation avec les habitants d’initiatives fortes, tranchant par les résultats constatés avec les images collectivement attribuées. La première, relatera l’histoire d’un espace musical, « le tunnel » (répétitions de groupes, studio d’enregistrement) conçu par des éducateurs pour les jeunes d’un quartier de Caen. Après avoir cristallisé un certain nombre de difficultés présentes dans cette "zone urbaine sensible", notamment de violences et de vandalisme, il est aujourd’hui promu par un réseau d’associations de musiciens issus de toute la ville, valorisant en conséquence l’image de ce quartier. La deuxième expérience, là encore à l’initiative d’éducateurs de prévention se situe sur un autre quartier de Caen. En fédérant l’ensemble des initiatives d’associations caritatives en matière de lutte contre la précarité sous la forme de colis alimentaires, il se trouve qu’aujourd’hui existe et fonctionne une épicerie sociale gérée de manière autonome par les habitants, avec un rayonnement imprévisible au départ.

⁶ DONZELOT Jacques, « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, novembre 1999, p.87-114.

⁷ BAUDIN Gérard, GENESTIER Philippe, (sous la direction de), *Banlieues à problèmes, la construction d’un problème social et d’un thème d’action public*, Paris, La documentation française, 2002, p.13.

1. De la question des pratiques professionnelles en prévention spécialisée

Avant de contextualiser ces pratiques professionnelles au regard des évolutions sociales en évidence sur les trente dernières années, convient-il de situer les territoires sur lesquelles elles s'exercent. Ce n'est pas le plus simple, tant ces quartiers sont-ils faits de paradoxes, rendant leur définition particulièrement difficile par la polysémie qu'ils recouvrent.

1.1. Des quartiers difficiles à définir, ou comment analyser l'image réductrice d'un "problème des banlieues" ?

Les sociologues se sont passionnés pour tenter de mieux comprendre "l'objet banlieue" en proposant des approches nombreuses dans leurs travaux. Dans les années 90 des expressions fortes furent retenues pour désigner en premier le malaise dont ils étaient l'objet, au regard de leur place, spatialement parlant bien sûr, mais symboliquement parlant aussi dans les représentations collectives. Delarue⁸ et Dubet⁹ furent de ceux-là, soulignant avec justesse la gravité du décrochage du reste de la ville, voire des formes d'exclusion qui pouvaient s'y observer. Les politiques durant ces mêmes années adoptaient le qualificatif de quartiers sensibles, en même temps que les médias valorisaient l'expression de quartier chaud en écho des violences urbaines à répétition qui s'y déroulaient. Encore eut-il fallu savoir en contrepoint ce que pouvaient être les quartiers insensibles ou quartiers froids...

De ces nominations réductrices des réalités vécues dans ces quartiers, car mettant trop l'accent sur le seul critère soit du spatial, soit du fait divers, on pourra lire dans les nombreux travaux des chercheurs sur le sujet, d'autres approches pour relater la complexité des situations, « peinant à élaborer une définition d'ensemble, à nommer les choses, à renouveler leur catégorie d'analyse »¹⁰. Ne se satisfaisant plus du terme "fourre-tout" d'exclusion, par défaut pour décrire ces citoyens souvent en grande précarité (plus de 40% de chômeurs parfois...et donc 60 % d'actifs), ils développeront les thèses avancées par Castel¹¹ ou par Paugam¹² de désaffiliation ou de disqualification sociale, consacrant le primat du lien social comme vecteur d'intégration, et ses effets dévastateurs lorsqu'il est défaillant. Moncomble¹³ avancera quant à elle, pour parler des jeunes de ces quartiers, l'hypothèse que ceux-ci ne sont pas en manque de sociabilité, qui ferait d'eux des exclus au sens classique du terme. Au contraire, elle distingue pour eux le lien civil du lien social. Ce dernier est vivace, y compris lorsqu'il se traduit par des solidarités d'intérêt autour d'une économie souterraine. Le lien civil, en revanche pose questions pour le « faire société » mis en avant aussi par Donzelot¹⁴, par la distance effective adoptée vis à vis des institutions comme l'école ou le travail salarié.

Cette diversité des situations et des modèles d'analyse reste ainsi problématique au sens générique du terme, ayant sans doute conduit à l'étiquetage en vigueur pour la mise en place des politiques de la ville sur ces quartiers dits "défavorisés" ou "sensibles". S'ajoute à cela le fait qu'il n'y pas toujours dans certaines villes l'exclusivité de résidence de leur population la plus pauvre, dans les grandes métropoles notamment. Si les pouvoirs publics concentrent leurs efforts vers ces 750 zones urbaines sensibles, leur population ne se retrouve pas toujours et le plus souvent pas du tout derrière cette étiquette de quartiers marginaux. Pour

⁸ DELARUE Jean-Marie, *Banlieues en difficultés : la relégation*, Syros, 1991.

⁹ DUBET François, LAPEYRONNIE Didier, *Les quartiers d'exil*, Seuil, 1992.

¹⁰ AVENEL Cyprien, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand colin, 2007, p.14.

¹¹ CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1995.

¹² PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. PUF, 1993.

¹³ MONCOMBLE Françoise, *La déliaison, la politique de la ville en question ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.

¹⁴ DONZELOT Jacques, *Faire société : la politique de la ville aux E tats-Unis et en France*, Seuil, 2003.

reprendre le modèle d'analyse d'un anthropologue comme Henri Lefebvre¹⁵, il est nécessaire d'opérer le distinguo dans les représentations entre le perçu de l'extérieur et le vécu de l'intérieur.

1.2. Les modes de sociabilité des quartiers sensibles

Les travailleurs sociaux, et précisément les éducateurs de prévention se doivent de maîtriser a minima ces clefs de lecture sociologiques lorsqu'ils interviennent sur ces territoires. C'est en effet le socle sur lequel ils vont pouvoir agir dans l'accompagnement éducatif et/ou social qu'ils vont mettre en place, avec les jeunes en particulier.

Lorsque la réalité d'une grande précarité économique est observable, il y a alors nécessité de tenter de comprendre ces formes de sociabilité, centrées en priorité sur le lieu de résidence. Et ils découvrent rapidement que derrière cette anomie du lien civil au sens où l'entend Moncomble¹⁶, « peut-on opposer à la logique de la désaffiliation, la formation de liens communautaires tout comme des modes d'intégration de proximité et d'identification au territoire »¹⁷.

En premier lieu, plusieurs auteurs ont mis en avant un lien de cause à effet, contrairement aux idées reçues, du fait que les liens de proximité, voire de solidarité sont plus intenses à partir du moment où chômage et précarité réduisent la diversité des relations sociales aux rencontres quotidiennes contraintes à l'échelle de l'immeuble ou de l'îlot d'habitat. Kokoreff¹⁸ parle d'une « suraffiliation territoriale » à ce sujet. L'éducateur de rue le sait bien, quand il ne se sent pas légitime par sa présence, à certaines heures ou dans certains lieux, avec les mêmes personnes qu'il connaît pourtant, percevant l'intrusion dans certains lieux comme des cages d'escaliers¹⁹ par exemple, espaces intermédiaires ou interstitiels entre sphère publique et sphère privée. L'autre dimension de cette difficile place de l'éducateur, concerne l'usage d'échanges, pas toujours licites de biens inscrits dans un réseau bien réel, assorti d'un système de don et de contre-don, qui exclut a priori celui comme le professionnel qui n'est pas dans ces échanges.

Autre aspect de ces sociabilités observables, celles des familles immigrées, sur-représentées dans ces quartiers démographiquement parlant, par rapport au reste de la ville. Le poids de la mauvaise réputation du quartier y est souvent moins prégnant qu'ailleurs, parce que constituant bel et bien un facteur d'identification collective, assorti d'un véritable attachement à ce territoire refuge dans le parcours familial et l'expérience des migrations communes²⁰. Cette sociabilité « communautaire » est souvent mal perçue par le reste de la population, française de souche, qui la décrit comme synonyme de rejet du pays d'accueil. Or pour les travailleurs sociaux, ce tissu associatif avec ses lieux et fêtes inscrites dans la convivialité, est-il un levier d'intervention pour travailler collectivement la question de l'interculturalité, nous y reviendrons plus loin.

Le troisième aspect de ces sociabilités à l'œuvre dans ces quartiers concerne la place de la religion dans les liens entre les habitants, et notamment celle de l'islam. Dans ce même jeu de décalages dans les représentations collectives, il s'avère et plusieurs travaux l'ont mis en avant, qu'il y a une grande diversité observable dans l'approche de la place de la religion. Tantôt il lui est dévolu le rôle de soupape en terme de cohésion sociale, reconnaissant aux

¹⁵ LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, éditions Anthropos, 2000, p. 127.

¹⁶ MONCOMBLE Françoise, op.cit. p.83.

¹⁷ AVENEL Cyprien, op.cit. p.44.

¹⁸ KOKOREFF Michel, *la force des quartiers*, Payot, 2003.

¹⁹ DEVIEILHE Dominique, *L'occupation des halls d'immeubles, délit d'entrave ou mode de sociabilité ?*, Analyse du phénomène dans un quartier caennais, mémoire de DEA, CNAM, octobre 2004.

²⁰ HAMMOUCHE Ahmed, « individualisation et "réalliance" au sein des familles immigrées » in François de Singly, *Etre soi d'un âge à l'autre*, L'Harmattan, 2001.

imams leur influence dans la moralisation des conduites, notamment des jeunes en matière de délinquance et d'incivilités par exemple. D'autres analyses, préférées par les médias... soulignent les risques d'un endoctrinement idéologique potentiellement déstabilisateur des modèles occidentaux. Plusieurs études concluent à l'infinitésimale représentation de ce courant. Au contraire semble-t-il, les jeunes se retrouvent-ils là encore dans une pluralité des approches de cette question de la religion. Avec une dimension partagée de creuset identitaire, associé à l'identité des quartiers, ainsi que le démontre Nacira Guénif-Souilamas²¹.

Sans prétendre être exhaustif sur les dimensions des sociabilités à l'œuvre dans ces quartiers et que les travailleurs sociaux ont à prendre en considération (aspects d'ailleurs pas suffisamment abordés en formation à mon avis²²) en intervenant auprès des habitants, ce que font les éducateurs de prévention spécialisée, le dernier point abordé dans ce chapitre est celui du rapport à notre société de consommation, fort bien résumé par Cyprien Avenel²³, « les “pieds” dans la précarité économique, la “tête” dans l'univers culturel des classes moyennes ». Cela entraîne des stratégies individuelles extrêmement diverses. Les uns par un effet de fatalisme s'installeront durablement dans les formes d'assistance proposées, ceux que Paugam évoque dans son chapitre « la carrière morale des assistés »²⁴. D'autres loin d'être inadaptés au sens étymologique du terme développent au contraire une suradaptation aux lois du marché, fussent-elles transgressives vis à vis de la loi, en particulier dans toute l'économie souterraine liée aux stupéfiants²⁵. Le positionnement de l'éducateur de rue s'avèrera, là encore tout en nuances, par l'empathie qu'il déploiera quand il est confronté à ces réalités...

1.3. De l'individuel au collectif

Ce contexte sociétal est ainsi particulièrement prégnant pour pouvoir engager avec le maximum d'atouts les interventions des professionnels de la prévention spécialisée. Dans ce nouveau chapitre nous verrons brièvement que la prévention spécialisée est légitimée depuis ses origines dans une double action, celle de promouvoir la dimension collective des habitants d'un quartier, sans renier le nécessaire accompagnement éducatif et/ou social d'individus le souhaitant par la démarche qu'ils engagent auprès de “leurs” éducateurs. Dans les faits cela suppose souvent la compétence ou capacité à mener et combiner ces deux axes de travail.

Les équipes de prévention, habilitées notamment par les services oeuvrant en matière de protection de l'enfance agissent à la demande des jeunes qui les interpellent dans une vraie relation éducative, au sens premier du terme, au même titre que les autres professions éducatives et/ou d'insertion, selon des méthodologies d'intervention communes, à cela près qu'il n'y pas le mandat dont sont dépositaires les autres services, et sur la base d'une libre adhésion à l'accompagnement individuel mis en place²⁶. L'un des atouts du travail mis en œuvre est le facteur temps puisqu'en théorie rien ne peut interrompre un suivi éducatif, qui peut ainsi, si nécessaire, durer sur plusieurs années.

Le travail éducatif individuel doit tenir compte de certains écueils que la nature même de l'intervention dans la rue ou au local engendre. C'est le cas des multiples sollicitations institutionnelles pour s'occuper de tel ou tel jeune, qui “dérange” par son comportement ou ses attitudes à l'école, ou en stage, ou tout simplement dans la galerie marchande du quartier

²¹ GUENIF-SOUILAMAS Nacira, *Des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Grasset, 2000.

²² DEVIEILHE Dominique, « Formations en travail social, l'oubli de la prévention », in *Economie et humanisme*, n°379, décembre 2006.

²³ AVENEL Cyprien, op.cit. p.52.

²⁴ PAUGAM Serge, op.cit. p.83.

²⁵ BEAUD Stéphane, *violences urbaines, violences sociales*, Fayard, 2003.

²⁶ CNALPS, *Pour une convention nationale de la prévention spécialisée*, Assises de la Prévention Spécialisée de Marseille, L'Harmattan, 2002.

où il squatte en “tenant les murs” du quartier²⁷. Or sans relation de confiance lente à obtenir auprès du jeune, le travail de l'éducateur de rue n'est pas toujours compris dans l'aspect ténu de cette relation renouée avec quelqu'un souvent en rupture d'une majorité de ces institutions, à commencer par sa famille !

Par ailleurs dans la rue plus qu'ailleurs la pression du groupe de pairs n'est jamais bien loin. Les meilleurs entretiens en individuel le matin, “volent en éclats” lorsque l'avis du groupe et l'influence de celui-ci a agi quelques heures plus tard !

A partir de savoirs et savoir faire empruntés à la psychologie comme à la sociologie, mais aussi et surtout de la psychologie sociale, l'éducateur de prévention intervient à l'adresse des groupes en tenant compte des statuts, rôles et fonctions de chacun : leader ou bouc émissaire par exemple. La construction identitaire de chacun, de surcroît se façonne tout autant le plus souvent en écho, en appui ou au contraire en décalage vis à vis des autres du même groupe.

Ce travail de groupe²⁸, parce qu'il est moins enseigné que celui de la relation éducative individuelle, n'en est que plus difficile, aussi parce qu'il induit de devoir concilier des attitudes parfois différentes avec chaque membre du groupe. Nous y reviendrons dans notre deuxième partie en revenant sur ces aspects du travail qui s'inscrivent dans une vraie démarche de développement social qui demande souvent d'autres compétences en termes de méthodologie de projet par exemple, de conduites de réunions, etc. Il s'avérera souvent nécessaire que plusieurs collègues interviennent ensemble, lorsque le groupe est important. La question de la place de nouveaux interlocuteurs sera également à considérer avec beaucoup d'attention et de professionnalisme, quand il s'agit d'élus par exemple²⁹.

1.4. De l'utilité toujours d'actualité du travail de rue

Tel un baromètre de l'état du quartier, le travail de rue est l'une des “originalités” de l'intervention en prévention spécialisée, souvent décriée parce que mal comprise, abandonnée par certaines équipes, et revendiquée aujourd'hui comme un maillon essentiel de la pratique, de nouveau par de nombreuses équipes.

La posture méthodologique mérite d'être rappelée en quelques mots. Elle est singulière par le fait d'investir les espaces publics, de préférence ceux où sont les jeunes, notamment quand ils posent problème vis à vis de l'environnement, des institutions, commerçants voire habitants ! Cette présence dans la rue, au sens large du terme, a longtemps été considérée certes comme généreuse, permettant d'aller vers les jeunes, gratifiante à ce titre, parce que vite reconnue comme “unique”. Mais non sans risques à certains moments, du fait des lois de la rue qui peuvent rattraper l'éducateur : agressions, confusion des rôles avec ceux des policiers, etc.

En revanche, contrairement au local dont disposent de plus en plus d'équipe, dans la rue il n'y a rien à défendre, pas d'activité à y développer, autre le partage de la palabre³⁰, mettant l'éducateur paradoxalement dans une idéale et unique place de médiateur dans l'espace public, mais l'inscrivant aussi dans cette vulnérabilité qu'il lui convient de mesurer pour ne pas se mettre en danger. Dans des espaces de “non-droit” où aucun adulte ne pénètre par exemple.

²⁷ MONCOMBLE Françoise, op.cit.

²⁸ JACQUART Justine, *A la rencontre des groupes de jeunes, analyse du phénomène en prévention spécialisée*, Mémoire de fin d'études, IRTS de Basse-Normandie, DEES 2008.

²⁹ Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée, *Pratiques éducatives et politiques territoriales. Quelles marques construire ?* avril 2006.

³⁰ MONCOMBLE Françoise, op.cit.

Pour revenir à l'une des ressources essentielles que constitue le travail de rue, il permet à l'éducateur de "prendre le pouls" du quartier comme nulle part ailleurs, et ne serait-ce que pour les multiples observations³¹ qu'il induit, il s'avère irremplaçable.

1.5. Les jeunes certes, mais leurs familles aussi, ou comment travailler la question de l'intergénérationnel

Au chapitre des évolutions parmi les plus notoires des pratiques des éducateurs de prévention spécialisée, nous retiendrons le regain d'intérêt pour le travail avec les familles autant que faire se peut. Or pendant les premières d'existence des équipes et clubs de prévention, sous prétexte que les éducateurs étaient positionnés de préférence auprès des jeunes en difficulté, le lien avec les familles était considéré comme accessoire, voire comme pouvant être un facteur de frein dans la relation mise en place avec les jeunes.

Aujourd'hui, les positionnements professionnels ont sensiblement évolué pour faire de la famille un maillon indispensable dans la relation éducative mise en place avec les jeunes. Toutefois il leur faut aussi tenir compte de l'injonction envahissante des pouvoirs publics à devoir travailler avec les familles.

Car le constat est bien aujourd'hui celui d'une commune culpabilisation de ces parents, jugés sans ménagement "mauvais parents", défailants dans l'éducation de leurs enfants. Comment pour les éducateurs trouver alors une juste place dans l'accompagnement des familles dans l'intérêt des jeunes qu'ils côtoient ? Comment ne pas être assimilés aux institutions à qui l'on demande aujourd'hui un rôle accru de contrôle social sur la question de l'absentéisme scolaire de leurs enfants ? Il en va de même lorsque cela peut aller jusqu'à la suspension d'allocations familiales comme conséquence d'être parents d'enfants délinquants ?

Il y a là nécessité d'un gros travail d'analyse au cas par cas des situations rencontrées pour tenter de cerner la juste place de l'éducateur auprès de la famille. Car assister à la correction d'un fils par son père devant l'éducateur venu exposer ses inquiétudes sur le comportement du dit fiston, aura des effets désastreux pour le maintien d'une relation de confiance entre le jeune et son éducateur !

Comment alors instaurer un dialogue de proximité triangulaire respectueux de la parole des uns et des autres ? Ce peut être l'une des vertus également du travail de rue évoqué précédemment, basé sur des gestes simples comme l'habitude de prendre son café au bistrot du quartier, permettant des rencontres progressives et "naturelles" visant à instaurer un dialogue en confiance. Sous le regard du jeune éventuellement, toujours mis au courant de ces rencontres.

Il arrive aussi fréquemment que se pose la question de la légitimité d'une rencontre au domicile du jeune, à l'invitation des parents de celui-ci. Peut-on refuser ou au contraire accepter de telles invitations ? Qui plus est lorsque celles-ci sont assorties du partage "obligatoire" d'un repas par exemple ? Là encore les séances d'analyse des pratiques sont indispensables pour évoquer le contexte et l'intérêt de tels usages ou codes d'hospitalité bien réels. Comment alors maintenir une relation sans ambiguïté, ni dans "l'achat" de l'éducateur, ni dans la confusion des rôles entre usagers et professionnels. Ce n'est pas le plus simple à mettre en place et à maîtriser, car dans une dimension de don, contre-don, la question de rendre l'invitation se pose aussi. D'où l'intérêt comme outils relationnels avec les familles de ces repas de quartiers mis en place de plus en plus souvent, avec l'avantage de surcroît de rendre possibles le croisement des bénéfices de l'intergénérationnel et de l'interculturel, souvent déficitaires sur ces quartiers (comme dans d'autres d'ailleurs...)

³¹ ROPERS Philippe, « L'observation en prévention spécialisée », *Journal des professionnels de l'enfance*, n°10, mars-avril 2001.

Il y a également ces familles qui n'invitent jamais, et qui sont du coup "introuvables" alors que l'éducateur et les jeunes s'accordent à les considérer comme nécessaires. L'éducateur incarne parfois, comme n'importe quel autre travailleur social, le facteur stigmatisant³² des situations de difficulté sociale par exemple, sous le regard du reste du quartier : « on n'a pas besoin d'éducateurs, nous ».

Enfin pour terminer ce chapitre nous aborderons les places spécifiques dans cette relation triangulaire des pères et des mères. En ce qui concerne les pères, l'éducateur est confronté souvent à l'image disqualifiée, discréditée³³ aux yeux de leurs adolescents, du fait de l'atteinte à la perte d'un statut de père "traditionnel" qui ne ramène plus ou pas d'argent du fait de son travail. Quant aux mères, élevant souvent seules leurs enfants, et notamment leurs fils, la question se pose ainsi pour l'éducateur de situer ce que serait sa délicate place de substitut paternel.

1.6. Les traces des émeutes urbaines de l'automne 2005

Les équipes de prévention spécialisée n'ont pu rester indifférents aux émeutes de 2005 survenant dans de nombreux quartiers dans lesquels ils interviennent. Pour mémoire³⁴ ces violences urbaines se déroulèrent en octobre et novembre sur un ensemble de 3 semaines, mais touchant à tour de rôle seulement quelques jours 274 villes avec pour effets visibles plus de 10 000 voitures brûlées, 233 bâtiments publics touchés...et un état d'urgence décrété le 8 novembre. Avec une couverture médiatique sans précédent, y compris hors de nos frontières, et de multiples déclarations du monde politique pour tenter de donner un sens à cette nouvelle vague d'émeutes urbaines. Depuis lors plusieurs travaux d'analyse en profondeur ont été publiés, à l'initiative le plus souvent de sociologues³⁵.

Si les territoires concernés étaient le plus souvent des zones urbaines sensibles, ce ne fut pas toujours le cas. De même, parmi les 4770 interpellations conduisant à 763 personnes emprisonnées, « la majorité des jeunes (80 %) déférés au parquet, était inconnue de la justice »³⁶.

Cela constitue ainsi autant de sujets d'interrogations pour les travailleurs sociaux qui y voient ce qu'ils savent depuis des années, à savoir un manque criant d'espace de représentation des jeunes des quartiers, contrairement au clivage de représentations sur le sens à donner à ces émeutes. Les uns y voient une rébellion systématique anti-institutionnelle aux significations de nature clairement politique. D'autres a contrario témoignent d'une organisation avant tout délinquante, à l'origine des embrasements dans tous ces quartiers, à l'initiative de jeunes voulant en découdre avec l'Autorité. Cette double lecture est clairement abordée par Olivier Roy³⁷.

³² LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue*, Odile Jacob, 1997.

³³ HEFEZ Serge, *Dans le cœur des hommes*, Hachette, 2007.

³⁴ AVENEL Cyprien, op.cit. p.77.

³⁵ Didier Lapeyronnie, Gérard Mauger ont été de ceux-là.

LE GOAZIOU Véronique, MUCCHIELLI Laurent, *Quand les banlieues brûlent...Retour sur les émeutes urbaines de novembre 2005*, La Découverte, 2006.

³⁶ AVENEL, ibid. p.78.

³⁷ ROY Olivier, « Intifada des banlieues ou émeutes de jeunes déclassés ? », *Esprit*, décembre 2005.

2. De nouvelles pistes d'intervention sociale en prévention spécialisée ou la consécration de la démarche de développement social local

Au point où nous en sommes de notre argumentation, il convient de rendre compte de savoir faire souvent récents par la forme qu'ils adoptent notamment en France. Ils s'inspirent de méthodes ancrées largement dans une démarche de développement social local, basée sur les enseignements de l'empowerment, concept d'intervention anglo-saxon comme son nom l'indique (au Canada en particulier).

Ces démarches endossées par les éducateurs de prévention spécialisée³⁸ n'ont pas et ne sont pas toujours comprises, tant par les autres travailleurs sociaux que par les pouvoirs publics, même si dans certaines régions ce sont les pouvoirs publics eux-mêmes qui les initient à grande échelle, y compris en formant les personnels à cette démarche de DSL.

Le premier postulat est celui de miser sur la force de l'association.

2.1. Le fait associatif ou la force des associations

Il s'agit de situer le fait associatif aux deux niveaux où l'on peut le rencontrer. Tout d'abord dans la grande majorité encore aujourd'hui des associations qui régissent ce secteur d'activité de la prévention spécialisée. Sans idéaliser la réalité de ce tissu de 300 associations environ en France disposant d'équipes de prévention, nous noterons la fin de l'érosion de celles-ci au profit de services créés dans les années 90, directement sous la tutelle des collectivités locales. Les relations entre les associations et les pouvoirs publics, par le biais de la signature généralisée de conventions d'objectifs avec les conseils généraux et les municipalités, sont en général apaisées aujourd'hui.

Mais l'autre niveau visible de ce fait associatif l'est dans la constance d'un nombre élevé d'associations d'habitants, sous toutes les formes : culturelles, de loisirs, d'intérêts défendus (locataires, des jeunes, des femmes, des communautés, etc.). Dans une ville de l'agglomération caennaise de 24000 habitants, en grande partie constituée de quartiers d'habitat social, il existe aujourd'hui 430 associations³⁹ !

La prévention spécialisée, compte-tenu de ce vivier présent dans les quartiers peut se faire le porte-parole quand certaines associations en ont besoin, mais peut aussi être à l'initiative de rassemblements d'habitants sous la forme classique d'associations régies par la loi de 1901.

Nous prendrons pour terminer cet article deux exemples d'associations emblématiques d'un respect des aspirations, de l'autodétermination d'habitants, terme francophone de l'empowerment. Avec des fortunes diverses au fil du temps. Où nous verrons qu'entre les projections des éducateurs de prévention, présents à la genèse et au montage de chacun des deux réalisations, et ce qu'il en est aujourd'hui de celles-ci, il y a souvent une grande marge ! Mais n'est-ce pas là le meilleur gage d'une juste place des éducateurs accompagnant au départ ces projets qui aujourd'hui se passent d'eux sans soucis...

2.2. Le « tunnel », un espace musical citoyen (quartier de la Grâce de Dieu)

³⁸ KARSZ Saül, *Pour une convention nationale de la prévention spécialisée*, L'Harmattan, 2002.

³⁹ Ce chiffre est confirmé par le responsable du service de la communication de la ville d'Hérouville Saint-Clair

Nous sommes en 1993, le quartier de la Grâce de Dieu, 8000 habitants avec 90% de logements sociaux, “s’enflamme” régulièrement au gré d’évènements dans lesquels certains jeunes, une minorité, sont acteurs à leur manière en brûlant poubelles, voitures, mais aussi quelques équipements publics comme gymnases ou annexes d’écoles.

Une équipe de 4 éducateurs est au contact de la plupart de ces jeunes qui expliquent aussi très calmement leur vision du quartier. Il existe une MJC, un Centre Socio-Culturel CAF, principaux équipements qui leur sont destinés, tant pour leurs loisirs que pour les permanences assurées en matière d’insertion, avec par exemple une antenne de la Mission Locale. Ils reprochent aux équipes d’animation en place à l’époque de ne pas les accepter, ce qui du coup justifie les incidents qu’ils y provoquent...

L’idée d’un local musical émerge avec les éducateurs, pour s’y retrouver régulièrement, pour y faire ou non de la musique, pour pouvoir y enregistrer des maquettes de leurs propres compositions. Mais ce local n’existe pas, ils sont prêts à le construire sous la forme d’un chantier d’insertion sous l’égide de l’équipe du SAP⁴⁰. Educateurs, éducateurs techniques embauchés pour l’occasion, et une trentaine de jeunes vont se succéder pour transformer un passage piéton souterrain sous un grand boulevard, surnommé « le tunnel » en un vaste équipement de 250 m². Il est important de préciser que ce souterrain peu éclairé, mal entretenu est très peu utilisé tellement il a mauvaise réputation...

La première phase du projet consiste pour les éducateurs et les jeunes à trouver les financements d’une telle réalisation. Les pouvoirs publics ne seront pas trop difficiles à convaincre, tant le quartier traverse une période difficile. Les financements des politiques de la ville s’ajouteront aux fonds propres de l’ACSEA pour faire aboutir assez rapidement un feu vert pour le démarrage du chantier. Celui-ci durera environ 18 mois, avec des souvenirs inoubliables durant la réalisation de ce chantier⁴¹.

La phase suivante, à savoir les premiers temps de fonctionnement du tunnel, est beaucoup moins enthousiasmante. Le Tunnel agit comme un abcès de fixation des difficultés prégnantes du quartier. Les bagarres et incidents y sont fréquents. Il se raconte que le lieu est devenu la plaque tournante du trafic de shit sur le quartier. Les parents ne veulent pas y savoir leurs enfants et adolescents présents. Un jeune de 22 ans et aujourd’hui utilisateur des lieux, raconte dans un récent article d’un journal local⁴² les rumeurs qui entouraient le lieu quand il était gamin.

A force de problèmes récurrents, tant en matière de sécurité que de gestion financière comme de difficultés à trouver des animateurs volontaires pour s’investir auprès des jeunes sur ce lieu, le Tunnel fermera deux années.

Puis au début des années 2000, sa gestion est confiée à l’association Premier Rang, organisateur de spectacles sur Caen et en particulier en charge en partie de la programmation du Zénith. L’association commencera par faire un tour d’horizon des avis des associations culturelles de Caen, et pas uniquement celles de la Grâce de Dieu sur la question suivante : comment en faire un lieu vivant et de cohésion sociale ?

Les éducateurs du SAP, interrogés eux aussi au titre de leur action à l’origine du lieu s’entourent de jeunes représentatifs du quartier pour livrer un avis commun, à l’issue de nombreuses réunions de concertation. Il en ressort que ce lieu ne doit pas rester à vocation

⁴⁰ SAP : Service D’Action Préventive, dépendant de l’ACSEA : Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l’Enfance et de l’Adolescence. Ce service dispose d’une vingtaine d’éducateurs répartis en 5 équipes sur l’agglomération caennaise et sur Bayeux, dont une à la Grâce de Dieu et une autre au Chemin Vert, quartier que nous évoquerons en ce qui concerne la deuxième expérience.

⁴¹ Lors des 40 ans du quartier l’an dernier, des images ont été exhumées pour entretenir cette mémoire collective. L’un des éducateurs les plus impliqués dans ce chantier est aujourd’hui le directeur du SAP...

⁴² Question TAF, dossier « vivre de la musique », n°0 gratuit, octobre 2008. Ce journal local est réalisé par Awal production et subventionné par l’antenne de Basse Normandie du Fonds Social Européen et du PLIE : Plan Local d’Initiatives pour l’Emploi du pays de Caen.

d'un seul espace musical. Il serait souhaitable qu'il soit « un lieu de vie pour tous les habitants du quartier ».

Le partenariat visant un consensus sur un tel dossier est ici comme ailleurs chose difficile à réaliser, entre toutes les associations et équipements socioculturels du quartier. Faute d'accord, c'est le non qui l'emporte pour la transformation du lieu en une sorte de "maison des habitants".

Et nous en arrivons à la dernière phase d'utilisation de cet équipement qui aujourd'hui est le suivant, donné par la municipalité de Caen :

« Espace musical, situé dans le quartier de La Grâce de Dieu, à Caen. Le Tunnel s'adresse essentiellement aux musiciens de l'agglomération caennaise qui peuvent venir répéter, enregistrer, mais aussi s'informer ; relais ressource pour Musique en Normandie⁴³ et le Cargö⁴⁴, la structure tente de faciliter la mise en relation des artistes avec le secteur des musiques actuelles. »

D'un équipement comme pensé au départ comme à destination des musiciens du seul quartier de la Grâce de Dieu, il rayonne aujourd'hui sur toute l'agglomération, avec un effet de retour d'image valorisant dans ce quartier qui n'y est pas habitué... Il faut préciser que la bonne volonté des premiers animateurs du lieu a laissé la place avec l'embauche de plusieurs salariés au professionnalisme des postes recrutés. Voici ce qu'en dit Charlotte, l'une d'entre eux :

Le Tunnel n'est pas un studio d'enregistrement professionnel. Nos tarifs sont plus abordables [...] Nous nous limitons à la pré-production. L'autre versant de notre travail consiste à développer différents projets autour de la musique au sein de la Grâce de Dieu, afin de permettre l'échange entre artistes et habitants. L'idée est de valoriser le quartier tout en sensibilisant la population à la musique. Pour cela, nous organisons différentes manifestations faisant intervenir des musiciens extérieurs ; nous permettons à certains groupes de répéter gratuitement dans les locaux du Tunnel, en échange de quoi ils participent à des actions permettant aux plus jeunes du quartier de développer leurs propres projets⁴⁵.

Un éducateur du SAP concluait après notre rencontre sur le sujet : « Ce n'est plus vraiment le projet de départ, mais ça marche... »

2.3. L'épicerie sociale ou comment contourner les effets "désaffiliants" de la précarité (quartier du Chemin Vert)

L'idée ne date pas d'aujourd'hui sur ce quartier. La genèse du projet remonte à 2001 à partir d'un constat-diagnostic de besoins en matière d'aide alimentaire sur le quartier du Chemin Vert à Caen. Ce quartier populaire de 9000 habitants connaît un phénomène de paupérisation massif. Quelques chiffres sont ainsi éloquentes ; le taux de chômage y est en moyenne de 22,6%, avec des chiffres dans certains îlots de 35% et un chômage des jeunes de moins de 30 ans de plus de 50%⁴⁶. Près de 1000 allocataires du quartier disposent de revenus en dessous du seuil de bas revenus (735 euros). Un pré-projet est alors écrit par 2 éducateurs du SAP⁴⁷ avançant plusieurs postulats. Un certain nombre d'habitants, ayant recours à l'aide alimentaire, reconnaissent le caractère indispensable de cette aide, mais ils ressentent un

⁴³ Musique en Normandie, anciennement centre polyphonique régional, vise la promotion de la pratique de la voix sous toutes ses formes, y compris dans le cadre des musiques actuelles

⁴⁴ Le Cargö est une double salle pour les musiques actuelles (1800 et 300 places) avec des locaux de répétition pour les groupes et studios d'enregistrements

⁴⁵ Question TAF, op.cit.

⁴⁶ RGP INSEE de 1999

⁴⁷ SAP, op.cit.

sentiment de honte que Paugam nomme et analyse comme « disqualification sociale »⁴⁸. Par ailleurs, en dehors d'une association⁴⁹ qui distribue des repas sur le quartier, une majorité d'habitants doit se déplacer sur un autre quartier où sont installés les Restaus du Cœur. Des contacts réguliers entre le SAP et l'équipe de travailleurs sociaux d'un Centre Socioculturel CAF permettent de poursuivre la réflexion avec quelques habitants. Il s'en dégage le constat suivant⁵⁰ :

- *Comment améliorer la distribution alimentaire pour les habitants du Chemin Vert sur leur quartier ?*
- *Comment favoriser la sortie du système d'aide alimentaire ?*
- *Comment permettre aux habitants d'être acteurs de ce changement ?*

Le projet d'une épicerie sociale gérée au plus près par les habitants peut alors se mettre en action dans sa phase de réflexion à partir d'un groupe d'une trentaine de personnes associant habitants et travailleurs sociaux. Elles viennent pour un certain nombre de 2 autres associations initiées par les travailleurs sociaux et existant depuis 2003 :

- "ensemble vers l'art et la culture"
- "chemins vers ailleurs" (sorties familiales concernant 172 familles en 2006)

L'élaboration du projet rentre dans sa phase active à partir d'octobre 2005 jusqu'à avril 2007 avec la tenue sur le quartier d'une quarantaine de réunions ! Des visites sur sites où existent des expériences similaires, à Honfleur, Cherbourg, La Roche sur Yon, Blois, Angers. La convivialité entre tous s'entretient avec un repas "auberge espagnole" une fois par mois. La CAF inscrite localement dans cette démarche affirmée de DSL finance des « formations effectuées par des organismes d'éducation populaire sur l'appropriation de l'outil informatique, la connaissance de la vie associative, la création d'un blog pour faciliter les échanges »⁵¹.

L'association "L'épi vert" est créée le 15 mars 2007. Le conseil d'administration regroupe 15 habitants du chemin vert, la plupart personnes fragilisées par la précarité de leur situation. S'y ajoutent quelques habitants socialement insérés et des TS détachés : 1 agent de développement CAF, 1 CESF, directrice salariée de l'Epi Vert, 1 secrétaire-comptable. Le premier budget annuel est de 36 000 euros.

L'épicerie a ouvert en janvier 2008. Elle s'adresse à 140 familles adhérentes de l'association désormais, et bénéficiant des services proposés. 40 familles sont sur une liste d'attente parce que la logistique actuellement mise ne place ne peut permettre plus (taille du local, cubage des denrées alimentaires récupérées. Les denrées proposées le sont à hauteur de 10% du coût réel. Pour permettre de tels prix, les partenaires institutionnels mobilisés sont classiquement l'Etat et ses financements liés au CUCS⁵², le conseil régional avec les financements des "emplois tremplins" (chauffeurs, manutentionnaires), le conseil général et ses missions en matière de RMI notamment, la ville de Caen et les aides apportées par le biais de la "mission développement social urbain". En ce qui concerne les partenaires opérationnels, on retrouve les associations caritatives que sont le Secours Catholique et Saint-Vincent de Paul, la banque alimentaire, mais aussi des acteurs locaux en matière d'insertion⁵³. Quant au mécénat car il

⁴⁸ PAUGAM Serge, op.cit.

⁴⁹ L'Association Saint-Vincent de Paul organise une distribution de repas et colis un fois par semaine

⁵⁰ CAF du Calvados, L'Epi Vert, *Le développement social local, une alternative à l'assistanat : l'exemple de « l'Epi Vert »*, Imprimerie CAF Caen, août 2007.

⁵¹ Ibid. p.8

⁵² Contrat Urbain de Cohésion Sociale dans le cadre des politiques de la ville à l'œuvre en Zone Urbaine Sensible

⁵³ ENEFA, association d'insertion et de formation, les Jardins du Londel, le CORES (comité régional d'éducation pour la santé), etc.

existe, on citera l'office HLM Caen Habitat pour le local mis à disposition, la caisse d'épargne, le Fondation de France, la société Métro, grossiste en produits alimentaires, frigorifiques, et de rayonnages.

Et la prévention spécialisée dans tout cela ? L'équipe est évidemment aujourd'hui en retrait par rapport à la réalisation de ce projet avec l'ampleur et le succès qui le caractérisent. L'équipe d'éducateurs est aujourd'hui constituée de 4 éducateurs (trices). Elle adresse régulièrement à l'Épicerie Sociale des personnes et en particulier de jeunes chargés de familles en "délicatesse" avec la régularité de leur situation en tant que réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Conclusion

La prévention spécialisée et ses équipes, j'en suis convaincu, peut être fière de son implication dans de tels projets et initiatives ayant abouti, ce qui bien sûr n'est pas toujours le cas. Toute sa force et sa "modernité" résident dans le paradoxe de ses statuts, à savoir d'être *missionnée* pour agir vers et avec les publics les plus fragiles de territoires disqualifiés à l'échelle de la ville. Et pour autant agissant *sans mandat*, ce qui lui donne une souplesse d'intervention sans égal parmi les autres modes d'intervention sociale spécialisée.

Comme nous avons pu le voir, il arrive alors que les habitants transforment, voire *dénaturent* les projets des professionnels initialement réfléchis. Dans une perspective d'empowerment, les habitants y trouvent ou y retrouvent leur place effective d'acteurs citoyens, tant prônée ces dernières années, mais si difficile pour y parvenir.

La modernité de ce concept-outil de l'intervention sociale mériterait un meilleur sort, j'entends par là une reconnaissance accrue, tant auprès des décideurs en matière de politiques sociales que dans la place allouée dans les formations en travail social...

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- AVENEL Cyprien, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand colin, 2007.
- BAUDIN Gérard, GENESTIER Philippe, (sous la direction de), *Banlieues à problèmes, la construction d'un problème social et d'un thème d'action public*, Paris, La documentation française, 2002, p.13.
- BEAUD Stéphane, *violences urbaines, violences sociales*, Fayard, 2003.
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1995.
- DELARUE Jean-Marie, *Banlieues en difficultés : la relégation*, Syros, 1991.
- DONZELOT Jacques, « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, novembre 1999, p.87-114.
- DONZELOT Jacques, *Faire société : la politique de la ville aux E tats-Unis et en France*, Seuil, 2003.
- DUBET François, LAPEYRONNIE Didier, *Les quartiers d'exil*, Seuil, 1992.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, *Des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Grasset, 2000.
- HAMMOUCHE Ahmed, « individualisation et “réalliance” au sein des familles immigrées » in François de Singly, *Etre soi d'un âge à l'autre*, L'Harmattan, 2001.
- HEFEZ Serge, *Dans le coeur des hommes*, Hachette, 2007.
- KARSZ Saül, *Pour une convention nationale de la prévention spécialisée*, L'Harmattan, 2002.
- KOKOREFF Michel, *la force des quartiers*, Payot, 2003.
- LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, éditions Anthropos, 2000, p. 127.
- LE GOAZIOU Véronique, MUCCHIELLI Laurent, *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes urbaines de novembre 2005*, La Découverte, 2006.
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue*, Odile Jacob, 1997.
- MONCOMBLE Françoise, *La déliaison, la politique de la ville en question ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. PUF, 1993.
- ROPERs Philippe, VERNEY Pierre, *La prévention spécialisée, un projet coopératif*, Vuibert, 2008.
- ROY Olivier, « Intifada des banlieues ou émeutes de jeunes déclassés ? », *Esprit*, décembre 2005.

Articles, mémoires, textes de lois

Article relatif aux clubs et équipes de prévention du 4 juillet 1972

CNALPS, *Pour une convention nationale de la prévention spécialisée*, Assises de la Prévention Spécialisée de Marseille, L'Harmattan, 2002.

Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée, *Pratiques éducatives et politiques territoriales. Quelles marques construire ?* avril 2006.

DEVIEILHE Dominique, *L'occupation des halls d'immeubles, délit d'entrave ou mode de sociabilité ?*, *Analyse du phénomène dans un quartier caennais*, mémoire de DEA, CNAM, octobre 2004.

DEVIEILHE Dominique, « Formations en travail social, l'oubli de la prévention », in *Economie et humanisme*, n°379, décembre 2006.

JACQUART Justine, *A la rencontre des groupes de jeunes*, mémoire de fin d'études, IRTS d'Hérouville Saint-Clair, DEES 2008,.

Question TAF, dossier « vivre de la musique », n°0 gratuit, octobre 2008

ROPERS Philippe, « L'observation en prévention spécialisée », *Journal des professionnels de l'enfance*, n°10, mars-avril 2001.

